



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOT-ET-GARONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°47-2016-052

PUBLIÉ LE 25 JUILLET 2016

Sommaire

Direction départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne (DDFiP 47)

47-2016-06-20-004 - Délégations de signature accordées par le comptable, responsable de la trésorerie de Marmande municipale RUO-agents (3 pages)

Page 3

DÉLÉGATION de SIGNATURE

Remplace et annule les délégations précédemment accordées

Le comptable, responsable de la **trésorerie de Marmande municipale**, suivant décision du 1^{er} février 2009.

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er} : Délégation générale est donnée, à / aux agent(s) désigné(s) ci-après, à l'effet :

- d'opérer les recettes et les dépenses,
- de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues,
- d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,
- de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées,
- de signer récépissés, quittances et décharges,
- de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration,
- de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,
- de signer tous actes d'administration et de gestion de la trésorerie.

**(liste à modifier librement par le comptable en fonction du périmètre de délégation souhaité)*

Nom et prénom	Grade
TORT Isabelle	Inspecteur
CAPRAIS Philippe	Inspecteur
AMOUROUX Alain	AAP
ARDUSSET Marjorie	C
BADIE Myriam	AAP
BOLZON Evelyne	CP
BOURHIS Chloé	AA
CARBONNET Danièle	AAP
DUFRESNE Géraldine	CP
GARIN Monique	C
GUILLERMAIN Hélène	AAP
MESPLET Monique	CP
PASSEMARC Myriam	AAP
SOTTIL Isabelle	C
TOURTONDE Marie-Hélène	CP

Article 2 : Pour l'action en recouvrement, délégation spéciale est donnée, à l'effet de signer :

1°) les décisions de remise gracieuse de frais de poursuite, dans les limites précisées dans le tableau ci-dessous :

Nom et prénom	Grade	Limite des décisions gracieuses *
TORT Isabelle	Inspecteur	500,00 €
CAPRAIS Philippe	Inspecteur	500,00 €
TOURTONDE Marie-Hélène	Contrôleur principal	100,00 €
ARDUSSET Marjorie	Contrôleur	100,00 €
PASSEMARC Myriam	AAP	100,00 €
BOURHIS Chloé	AA	100,00 €

* à définir librement par le comptable

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-dessous :

Nom et prénom	Grade	Durée maximale des délais de paiement *	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé*
TORT Isabelle	Inspecteur	1 an	3 000,00 €
CAPRAIS Philippe	Inspecteur	1 an	3 000,00 €
TOURTONDE M-Hélène	CP	3 mois	500,00 €
ARDUSSET Marjorie	C	3 mois	500,00 €
PASSEMARC Myriam	AAP	3 mois	500,00 €
BOURHIS Chloé	AA	3 mois	500,00 €
AMOUROUX Alain	AAP	3 mois	500,00 €

* à définir librement par le comptable

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances, aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom	Grade	Actes autorisés *
TORT Isabelle	I	Déclaration de créances - OTD sur tout type de détenteur - PCA - Saisie vente - recours auprès des tribunaux.
ARDUSSET Marjorie	C	OTD sur tout type de détenteur - PCA - Saisie vente
PASSEMARC Myriam	AAP	OTD sur tout type de détenteur - PCA - Saisie vente
AMOUROUX Alain	AAP	OTD sur tout type de détenteur - PCA - Saisie vente
BOURHIS Chloé	AA	OTD sur tout type de détenteur - PCA - Saisie vente

* préciser éventuellement si des restrictions existent (commandements, OTD, saisies, actions en justice...)

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Lot et Garonne.

Fait à Marmande, le 20 juin 2016

Le mandant,
Comptable de la trésorerie de Marmande municipale

« Bon pour pouvoir »



Les mandataires,
« Bon pour acceptation »

TORT Isabelle

Bon pour acceptation



CAPRAIS Philippe

Bon pour acceptation



AMOUREUX Alain

Bon pour acceptation



ARDUSSET Marjorie

Bon pour acceptation



BADIE Myriam

Bon pour acceptation



BOLZON Evelyne

Bon pour acceptation



BOURHIS Chloé

Bon pour acceptation



CARBONNET Danièle

Bon pour acceptation



DUFRESNE Géraldine

Bon pour acceptation.



GARIN Monique

Bon pour acceptation



GUILLERMAIN Hélène

Bon pour acceptation



MESPLET Monique

Bon pour acceptation



PASSEMARC Myriam

Bon pour acceptation



SOTTIL Isabelle

Bon pour acceptation.



TOURTONDE Mari-Hélène

Bon pour acceptation

